

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE À
L'HÔTEL DE VILLE, AU 101, CHEMIN VICTORIA OUEST, SCOTSTOWN,
LE MARDI 3 DÉCEMBRE 2019 À 18 H 30, À LAQUELLE SONT
PRÉSENTS :**

Les conseillers : Mesdames Cathy Roy, Sylvie Dubé et Noëlle Hayes ainsi que
Monsieur Gilles Valcourt sous la présidence de Monsieur Iain MacAulay, maire.

Sont absents : Le conseiller, Monsieur Martin Valcourt
 Le conseiller, Monsieur Marc-Olivier Désilets

Madame Monique Polard, directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires 2020
4. Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022
5. Période de questions
6. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 18 h 30.

Monsieur Iain MacAulay, maire, souhaite la bienvenue à toutes les personnes
présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

2018-12-461

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu à
l'unanimité des conseillers présents

Que l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Adoption des prévisions budgétaires 2020

2018-12-462

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu à
l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil de la Ville de Scotstown adopte les prévisions budgétaires pour
l'exercice financier 2020, au montant de 973 573,50 \$;

Revenus 2020

Taxes foncières	352 422,50 \$
Taxes de secteur (spéciales)	17 115,00 \$
Taxes de services (aqueduc, égout, collectes des déchets, récupération et fosses septiques)	275 695,00 \$
Compensations tenant lieu de taxes	8 000,00 \$
Transferts (revenus provenant du gouvernement et aides financières)	270 695,00 \$
Services rendus et revenus de sources locales	25 626,00 \$
Imposition de droits (permis, droits mutations, etc.)	6 020,00 \$
Amendes	1 000,00 \$
Intérêts	9 000,00 \$
Autres revenus (vente de terrains)	8 000,00 \$
Total des revenus	973 573,50 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019

Dépenses

Administration générale	256 530,50 \$
Sûreté du Québec	21 500,00 \$
Sécurité incendie	61 870,00 \$
Sécurité publique et plan d'urgence	800,00 \$
Transport – Voirie municipale	46 035,00 \$
Transport - Enlèvement de la neige	60 835,00 \$
Éclairage public	11 500,00 \$
Transport collectif	5 482,00 \$
Eau potable : approvisionnement et distribution	71 950,00 \$
Eaux usées : Traitement et réseaux	58 200,00 \$
Déchets : collectes, transport et enfouissement	79 905,00 \$
Récupération : collectes, transport et traitement	25 566,00 \$
Protection de l'environnement	9 460,00 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	12 430,00 \$
Promotion et développement économique	14 500,00 \$
Loisirs et culture	58 540,00 \$
Frais de financement	15 205,00 \$
Produits de disposition	2 000,00 \$
Financement	84 265,00 \$
Activités d'investissement	177 000,00 \$
Appropriation du surplus accumulé non réservé	(100 000,00 \$)
Total	973 573,50 \$

QUE le conseil décrète que le document explicatif du budget 2020 sera publié et distribué à chaque adresse civique par l'Info-Scotstown, édition du mois de décembre 2020, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

4. Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

2018-12-463

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 suivantes :

Année	2020	2021	2022
Immobilisation – Divers	6 500 \$	5 000 \$	5 000 \$
Route 257	40 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
Incendie	2 000 \$	2 000 \$	2 500 \$
Aqueduc – Compteurs d'eau	30 000 \$	0 \$	0 \$
Informatique et photocopieur	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Égout – Postes de pompage	4 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Hôtel de Ville - Thermopompe	10 000 \$	0 \$	0 \$
Hôtel de Ville - Génératrice	35 000 \$	0 \$	0 \$
Voirie	6 500 \$	7 000 \$	10 000 \$
Parcs et terrain jeux	12 000 \$	8 000 \$	5 000 \$
Programme TECQ	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
Programme PRIMEAU	10 000 \$	10 000 \$	15 000 \$

ADOPTÉE

5. Période de questions

Des questions ont été posées par les citoyens présents auxquelles Monsieur Iain MacAulay, maire, a répondu.

6. Levée de la séance

2018-12-464

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance est levée. Il est 18 h 43.

ADOPTÉE

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la Ville de Scotstown, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

VILLE DE SCOTSTOWN

Iain MacAulay, maire

Monique Polard, directrice générale